



CHARTRES
MÉTROPOLE

Le Président

A

À l'attention des propriétaires riverains de l'Eure et de ses affluents

Direction Générale Adjointe
Patrimoine, Espace Public et Architecture
Direction du Patrimoine Naturel

Chartres, le **03 JUIN 2025**

Objet : Information d'une prospection de terrain sur propriété privée pour la réalisation de l'étude de définition du programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques sur l'Eure et ses affluents .

Madame, Monsieur,

Vous vivez au bord d'un cours d'eau ou êtes propriétaire d'une parcelle située au bord d'un cours d'eau. Chartres métropole est en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques sur le territoire de votre commune. La collectivité vient de lancer une étude dont le but est de réaliser un **diagnostic de l'état des 120 km de cours d'eau** de l'ensemble de son territoire. Le **bureau d'études SOGETI** a été mandaté pour la réalisation de cette étude.

À partir de la **mi-juin 2025**, une équipe du bureau d'études SOGETI parcourra le cours d'eau afin de réaliser des investigations de terrain. Il s'agit de deux à trois personnes qui arpenteront le cours d'eau soit par les berges, soit par le lit. Ils seront possiblement accompagnés d'un agent des services de Chartres métropole et d'élus ou d'autres membres de votre commune ayant une connaissance importante relative au cours d'eau.

Ces personnes effectueront, entre autres, des relevés photographiques tournés vers le cours d'eau. Ils observeront la végétation, la rivière et les potentielles annexes humides (mares, étangs, zones humides, peupleraies) liées au cours d'eau. Elles seront **susceptibles de passer au droit de vos propriétés jusqu'à la fin du mois de septembre 2025**, potentiellement à plusieurs reprises selon leur avancement et les conditions météorologiques.

Elles seront en possession du **présent courrier qui les autorise à passer sur les propriétés privées concernées par l'étude**. Celui-ci est également disponible en mairie.

Je vous remercie par avance pour votre accueil et votre collaboration dans ce projet tendant à pérenniser et améliorer la qualité des cours d'eau de notre territoire.

Mes services restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations aux coordonnées suivantes :
Direction du Patrimoine Naturel - Chartres métropole - Hôtel de Ville - place des Halles - 28019 Chartres
Cedex ou riviere@agglo-ville.chartres.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Pour le Président et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Stéphanie DELAPIERRE